28me Année N° 358 — BUREAUX: RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX: RUE NEUVE, 17 — Lundi 24 Décembre 1883

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing: Trois mois. : 13.50
» » Six mois. . : 26.»»
» » Un an . . : 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces: la ligne. . . 20 c.
Réclames: » . . . 30 c.
Faits divers: » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. HAVAS, LAFFITE ET Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus:
A Roubaix, aux bureaux du journal.
A Tourcoing, rue Nationale 18
A Lille, à la succursale de l'*Agence Havas*, rue de Paris et aux bureaux du *Nouvelliste du Nord et du Pas-de-Calais*, 9 bis rue du Curé-Saint-Etienne
A Armentières, rue de Lille.
A Paris, aux bureaux de l'*Agence Havas* place de la Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.

ROUBAIX, LE 23 DÉCEMBRE 1883

LES NÉGOCIATIONS AVEC LA CHINE

Nos troupes sont aujourd'hui en possession de Sontay, c'est-à-dire de la place qui forme le sommet du Delta du fleuve Rouge: les embouchures de ce fleuve nous appartiennent donc, dès à présent, à peu de chose près, même si nous renonçons à nous emparer de Bac-Ninh, et, en conséquence, on est porté à croire que les opérations militaires actives approchent de leur terme dans le Tonkin.

Si l'on tient compte des dispositions et des assurances réitérées du Gouvernement français, de celles qu'il a portées à la tribune des deux Chambres au début de l'affaire et qu'il a réitérées, depuis lors, en toute circonstance et sous toutes les formes, nous aurions atteint ainsi le but qui avait été assigné à nos efforts, et la France, la Chine, le monde entier s'attendent que les négociations de paix entre Paris et Pékin, entre M. Jules Ferry et le ministre de Chine, vont reprendre et se poursuivre.

Nous croyons, nous, à supposer que le Gouvernement français se trouve dans la position voulue et indiquée par lui pour traiter, nous croyons qu'il y a une puissance neutre toute prête à entrer en scène, et qui va, munie des pouvoirs des deux partie, nous allions dire des deux belligérants, s'efforcer de les concilier par un arrangement équitable. Du moins il est à notre connaissance que le cabinet de Paris a, depuis plusieurs semaines, témoigné le désir qu'il en soit ainsi et son désir n'est plus un mystère pour personne.

On s'est demandé si la médiation, ou plutôt les bons offices des neutres, nous arriveraient par l'Allemagne ou par l'Angleterre. Toutes les probabilités sont en faveur de cette dernière. Lord Granville n'a caché ni à la France, ni à la Chine, que le cabinet britannique était préparé, suivant l'expression en usage chez nos voisins, à travailler activement au rétablissement de la paix dans l'océan indo-chinois, et qu'à la première demande des intéressés il se mettra à l'œuvre. Dès lors, un temps d'arrêt est imminent dans la campagne que poursuit victorieusement l'amiral Courbet, et le moment est venu de rechercher à quelles conditions une entente est possible entre la France et la Chine.

Ces conditions, selon nous, sont assez compliquées. De quelque façon qu'on envisage les choses, il faut se résigner à voir la France affronter le contact permanent de la Chine dans le Tonkin. Il y a même plus: la Chine, qui, avant les derniers évènements, ne possédait pas un pouce du territoire tonkinois, va le partager avec la France. Ce n'est pas là le côté le moins fâcheux de l'entreprise dans laquelle nous avons été poussés: c'est en tout cas, de notre part, une singulière façon d'exercer le protectorat de l'Annam, que nous avons consacré formellement par deux traités, conclus à neuf années de distance.

D'après les bruits qui circulent, le fleuve Rouge servirait à délimiter les positions des deux armées dans le Tonkin; la rive gauche du fleuve avec ses embouchures marquerait la limite de la domination française: toute la partie supérieure de la province à partir ou au-dessus de Bac-Ninh serait laissée aux Chinois.

Si telles sont les bases du compromis qui s'élabore, nous nous permettrons une fois de plus de faire observer que les propositions libellées par M. Bourée étaient infiniment moins désavantageuses, car elles auraient eu pour effet de rejeter bien plus loin du Delta le *terminus* de l'intervention chinoise. Non seulement on est tombé, comme M. Bourée, dans une grave erreur en négociant avec la Chine à propos de nos affaires du Tonkin, mais on est amené à accorder à la Chine beaucoup plus que ce que M. Bourée lui aurait concédé. Il reste donc définitivement acquis que le désaveu et le rappel de cet agent ont été un non-sens.

Il y a vingt-trois ans que le régime, dit du *libre-échange*, a été introduit en Europe par la France. C'est à dessein que nous ne disons pas l'Angleterre, car si l'idée fut britannique, elle ne put recevoir d'application que par l'effet de nos complaisances. Sans nous l'école de Manchester eût pu faire des livres, beaucoup de livres, et ne fut jamais arrivée à accomplir une révolution économique.

Mais la révolution s'est accomplie; les conséquences en sont acquises; chacun peut les apprécier, et la France, qui en souffre plus que toute autre nation, a le droit et le devoir de s'interroger elle-même, voire même de maudire l'impénitence de ceux qui sacrifient à une utopie la fortune de la patrie.

Nous n'avons pas à nier que l'inauguration du régime nouveau n'ait produit une activité immense dans le monde du travail et favorisé singulièrement l'accroissement de la consommation. Mais, à ce point de vue même, il faut se garder des illusions: la transformation industrielle, imposée brutalement par les traités, fût une ruine pour bien des gens et si la fortune publique ne fût pas alors gravement atteinte, c'est que l'essor industriel se trouva réellement et sérieusement stimulé pour la construction des voies ferrées. Ces moyens de communications rapides et à prix réduits, diminuaient, en effet, dans des proportions considérables les prix de revient de toute fabrication, et faisaient arriver partout les produits manufacturés que la vapeur, encore limitée, ne fournissait pas en quantité surabondante.

C'était là un progrès normal et régulier; il eut été un bienfait durable, s'il n'eût pas été dénaturé par le délire vertigineux engendré par les idées libre-échangistes; tout alla bien, en effet, tant que la production fut sollicitée par la consommation, mais l'appréciation de la consommation échappait à toute donnée sérieuse et pratique, puisque le rêve de chaque nation était d'envahir sa voisine et que l'Angleterre aspirait à l'envahissement du monde.

Bref, on prit une situation anormale, déterminée par des facteurs de circonstance, pour un état de choses qui non-seulement pouvait durer, mais qui devait se perpétuer, sous l'influence d'une impulsion de plus en plus accélérée.

Et alors il ne fut plus question que de faire fortune en quelques années; et pour atteindre ce but, on multipliait et on accumulait tous les moyens de production, de même que l'on trafiquait, sans scrupule, de toutes les forces humaines. Au milieu de cette fièvre et de ces instabilités, les idées morales et de préservation sociale furent les moindres soucis des uns et des autres; la main d'œuvre manquait, on se la disputait, on se l'arrachait, on la demandait surtout aux populations rurales et l'attrait des salaires élevés exerçait sur la masse des travailleurs une redoutable fascination; ils n'avaient qu'à se présenter pour être employés; eux aussi s'imaginaient avoir trouvé la fortune. On les payait cher, c'était tout ce qu'ils voulaient, et ceux qui avaient payé se trouvaient quittes et la machine marchait toujours, ne laissant à personne le temps de respirer, de penser et de se souvenir que le monde est la société des âmes unies entre elles par la solidarité chrétienne.

L'ère de cette prospérité factice surchauffée par les cupidités et les appétits ne pouvait pas résister à l'épreuve du temps et de l'expérience: or le temps amena la rupture de l'équilibre et l'expérience obligea de constater que la production se trouvait réduite à solliciter la consommation, que l'offre dépassait la demande, que l'on travaillait pour le stock. Ce jour là, il fallut changer ses batteries et alors il ne fut plus question de suffire à la consommation nationale ou étrangère, mais de s'emparer de cette consommation et d'en faire le partage des plus forts et des plus habiles. De là cette guerre de peuple à peuple, d'industrie à industrie, de patron à patron, de patron à ouvrier.

De là cette concurrence à outrance qui n'a plus pour objectif les besoins de la consommation, mais la fabrication d'un certain produit au prix le plus bas; ce qui revient nécessairement à faire économie sur toute la chose, sur la probité, sur l'honneur commercial et sur le salaire de l'ouvrier.

Cet état est celui qui frappe, aujourd'hui, nos regards. La France, ayant poussé plus avant l'expérience, est plus atteinte qu'aucun autre peuple; le capital est aux abois; la main-d'œuvre en révolte; la vie n'est pas à bon marché, les appétits s'insurgent et crient vengeance: aussi la ruine et la misère sont à nos portes.

Aussi le capital et le travail se trouvent-ils, aujourd'hui, à l'état de puissances ennemies, toujours prêtes à la guerre et tenues à distance l'une de l'autre par des préjugés et des haines que les lois mêmes ont encouragés.

Encore un peu et tout cela aboutira à de sanglantes anarchies. C'est que les lois économiques que la France s'est données n'ont pas plus respecté l'ordre normal et social suivant lequel la richesse doit se former et se répandre, que les lois politiques n'ont voulut tenir compte de la vocation humaine et du principe de l'autorité.

Tout se tient, tout s'enchaine dans le domaine du mal, comme dans celui du bien et enfin de compte le problème est de remplacer le monde du travail et la France entière sous une loi sociale en laquelle se reflète simplement le respect de toute vérité. Le patriotisme est là; le devoir est là; et nous poursuivrons cette œuvre avec une fermeté patiente, que ne décourageront jamais les difficultés et les critiques.

L'IMAGERIE LIBRE-PENSEUSE

Pour la propagande anti-chrétienne et franc-maçonnique, tous les moyens sont bons.

Après la presse, l'imagerie, Une société s'est fondée pour corrompre l'enfance par l'image. Elle distribue des petits cartons grossièrement peints, abusant ainsi de ce que l'enfant ne sait pas encore distinguer un dessin bien colorié d'une enluminure grotesque.

Sous le couvert de cet échantillon de l'art informe, on fait passer les nouveaux enseignements de la libre-pensée. Toute l'histoire de France, mise non plus en rondeaux, mais en bariolages. Derrière l'image, la légende. L'écrivain est à la hauteur de l'artiste.

Tel qu'il est, le procédé ne laisse pas que d'avoir sa part d'ingéniosité et voici pourquoi. Au lieu d'employer l'ancien truc qui consiste à nous représenter des caricatures de rois, ou des prêtres dans des postures indécentes, l'industriel a fabriqué des images simplement bêtes. On ne s'en défie pas à première vue. C'est seulement quand on lit le texte qu'on s'aperçoit que le tour est joué.

Avis aux pères de famille qui laisseraient leurs enfants acheter ces images sous prétexte qu'elles sont simplement insipides; elles sont dangereuses également.

La passion et la mauvaise foi éclatent en effet à chaque ligne du texte. Le baptême y est tourné en risée. Clovis est représenté comme un chef uniquement ébloui par les pompes de l'Evangile et nullement touché par la pureté de la morale chrétienne, ce qui est une contre-vérité. Quant à la guerre des Albigeois, le fabricant de légendes n'en veut voir que les excès. Il attribue au légat du pape cette parole qui a été mise depuis, non moins légèrement, à la charge d'un des soldats de la Saint-Barthélemy: « Tuez tout. Dieu reconnaîtra les siens », ce qui ne donne pas une haute idée des connaissances historiques de l'historien franc-maçon. En même temps, il omet de dire que les victoires sur les Albigeois ont tout simplement contribué à fonder l'unité de la France, argument qui devrait avoir son prix aux yeux d'une société fondée pour l'enseignement « patriotique » par l'image.

Au surplus, cette guerre des Albigeois donne à l'écrivain anonyme l'occasion d'écrire les jolies choses que voici: « C'est à l'occasion de cette guerre que furent imaginées plusieurs des monstrueuses inventions qui ont fait tant de mal à la religion catholique: l'Inquisition, le célibat des prêtres, créés uniquement dans un but de politique et de domination. » Faire dater du treizième siècle, d'une part, le célibat des prêtres, ordonné dès le quatrième siècle par un concile; d'autre part, la confession, qui date des origines mêmes du christianisme, c'est réellement trop préjuger de l'ignorance des enfants. *Debetur puero reverentia.*

Quant à Ignace de Loyola, inutile de dire s'il est malmené. Le piquant, c'est qu'on lui reproche d'être ignorant. Autre grief non moins bizarre. L'écrivain, qui se pique de démocratie, en veut à Loyola d'avoir « humilié son orgueil de gentilhomme en mendiant de porte en porte. » Quel talon rouge que l'historien de l'imagerie franc maçonne!

Inutile d'ajouter que ces inepties sont patronnées par le gouvernement toujours en vertu du fameux principe de la neutralité de l'école. Pauvres enfants des écoles laïques, comme s'ils n'avaient pas déjà assez du manuel Paul Bert pour leur farcir la tête de mensonges et d'âneries!

Louis GERMAIN.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Question des musées commerciaux et industriels

Suite. — (Voir le numero d'hier)

Les collections du Musée d'échantillons de Roubaix, commencées en 1857, se partagent en cinq séries qui ensemble comprennent à cette heure cent quarante-un carnets volumineux ainsi répartis:

PREMIÈRE SÉRIE. — *Dépôts périmés.* Quatorze carnets où sont placés, par ordre chronologique, les échantillons de tissus déposés, depuis 1835, aux archives du Conseil des Prud'hommes, par les fabricants de Roubaix, pour se réserver la propriété exclusive des dessins de leur invention. Cette représentation spéciale et intéressante des productions du génie roubaisien, est, sans contredit, le monument le plus précieux de l'histoire manufacturière de la ville; elle donne la mesure de ce que peut la force d'initiative d'une laborieuse cité, et c'est un point de comparaison pour consacrer chaque jour ses progrès. Mais, indépendamment de ces enseignements qui ont bien leur prix, cette série d'échantillons offre un caractère d'utilité immédiate en fournissant des éléments de travail et de recherches, et plus d'un article de vogue est sorti de l'exploration de ces carnets. — Des cartons reçoivent des échantillons de trop grandes dimensions pour être collés dans les carnets, tels que les dessins de châles, de manteaux et d'ameublement surtout, qui ont bien leur intérêt.

2e SÉRIE. — *Tissus de la fabrique de Roubaix*, de toute nature, de tout âge et de toutes provenances. Cette série non moins intéressante et plus utile peut-être que la précédente, se compose:

1° De cinq carnets contenant ensemble, plus de 10,000 spécimens de la période remarquable de 1838 1841. Des notes en regard de chaque échantillon donnent le nom du fabricant, la date, le genre et le prix du tissu. Ces carnets sont d'un intérêt tel qu'on s'en détache difficilement.

2° De huit carnets d'échantillons, esquisses et mises en carte d'une des belles et savantes fabrications de Roubaix.

3° D'une grande quantité d'échantillons de diverses époques qui attendent leur mise en œuvre.

On se tromperait si l'on croyait que cette collection rétrospective ne présente qu'un intérêt purement historique et de curiosité. Elle est souvent consultée avec fruit pour certains genres qu'on renouvelle périodiquement d'anciennes fabrications. On trouve, en effet, des éléments d'étude, de travail, de succès même, dans ces beaux et bons tissus qui ont fait jadis le renom de la fabrique de Roubaix, en assurant sa prospérité.

Cette seconde série se trouve avoir son introduction dans des notes rédigées par le bibliothécaire-archiviste, lesquels donnent à grands traits l'histoire de l'industrie roubaisienne et accompagnent une petite collection d'échantillons de tissus anciens compris dans la période de 1742 à 1830.

3e SÉRIE. — *Tissus de diverses fabriques de France*, de toute nature, de tout âge et de toutes provenances. Cette série dont le premier fond se compose des références d'une ancienne et importante maison de Lyon, comprend seize carnets volumineux embrassant la période de 1820 à 1844; ces carnets, extrêmement précieux, sont souvent consultés.

4e SÉRIE. — *Nouveautés;* tissus mélangés, soieries et draperies provenant de toutes sources et que la Bibliothèque se procure, pour l'instruction industrielle et artistique de la population, au moyen d'un abonnement annuel du prix de 1,200 francs, contracté avec une des maisons de Paris qui ont la spécialité de ce service. Cette série suit son cours régulier depuis 1858 et compte actuellement quatre-vingt-dix-sept carnets, ou plus de cent mille échantillons, visités à toute heure. Destinée surtout à servir de guide à la fabrication de chaque saison nouvelle, elle est pour le fabricant ce qu'est pour le tailleur un journal de modes. Rien ajouter sur l'utilité d'une telle collection, elle est évidente et pour ainsi dire palpable.

5e SÉRIE. — *Tissus étrangers*, cochinchinois, anglais belges, allemands, etc., trois carnets. L'un de ces carnets se compose entièrement de spécimens des tissus anglais et belges que la Chambre consultative, à laquelle a succédé notre Chambre de Commerce, s'était procurés en 1860, à l'époque des traités de commerce, pour montrer aux fabricants de Roubaix la gravité de situation qui leur était faite par le nouveau régime économique et quelles luttes ils allaient avoir à soutenir.

Cet ensemble de matériaux faciles à consulter et que plus d'une ville manufacturière nous envie, concourt certainement pour une bonne part au succès de la fabrication locale et ne peut manquer de devenir également un utile adjuvant pour l'enseignement professionnel qu'on s'efforce de créer à Roubaix. Son importance n'a pas échappé à la Commission des écoles académiques qui dans son rapport sur la fondation, à Roubaix, d'une école des arts industriels l'a estimée cent mille francs. « On ne saurait aujourd'hui, dit le rapporteur, constituer ni acheter une collection semblable; elle est unique en son genre et elle a pour nous une valeur inestimable. »

Or, monsieur le ministre, cette collection appartient à l'Etat; elle s'offre donc tout naturellement comme base d'un musée commercial et industriel à créer à Roubaix par l'Etat, qui n'aurait plus, pour réaliser, dans son double but, l'idée proposée par votre circulaire, qu'à munir ce fonds, avec l'aide du corps consulaire, des échantillons et des renseignements qui en feraient un moyen d'information au point de vue de notre commerce extérieur.

Comme toutes les Chambres de Commerce, la nôtre reçoit le *Bulletin consulaire* ou recueil des rapports des agents diplomatiques et consulaires de France à l'étranger, — les *Annales du commerce extérieur*, — le *Tableau général du commerce de la France avec ses co-*

FEUILLETON DU 24 DÉCEMBRE — 35 —

LE SECRET TERRIBLE

Mémoires d'un caissier

PAR ADOLPHE BELOT ET JULES DAUTIN

Première Partie

LE CAISSIER

XIII

Voici, pendant ce temps, ce qui se passait rue Vivienne.

M. Roché, persistant plus que jamais dans ses soupçons, était venu sonner au bureau de la *Caisse centrale*, bien longtemps avant l'heure indiquée par Maheurtier.

Le garçon de bureau l'introduisit en le priant d'attendre. M. Roché attendit, mais en mangréant contre ces chefs de maison, ces directeurs, qui peuvent dormir avec l'idée qu'on les vole.

— Quelle insouciance, quel laisser-aller! se disait-il. Comment veut-on que les domestiques et les subalternes restent honnêtes, quand les maîtres ferment les yeux?... Ceux-ci sont les vrais coupables, et on devrait les punir.

Enfin, vers huit heures un quart, Maheurtier entra.

— Vraiment mon cher directeur, vous n'y songez pas s'écria M. Roché en l'apercevant. Comment pouvez-vous être aussi tranquille, quand il est certain que ce caissier a abusé de votre confiance.

— Allons donc.

— C'est certain, vous dis-je. J'ai cherché ce Vidal, le prétendu souscripteur de mon billet, et je ne l'ai pas trouvé.

— Qu'importe!... puisque nous avons un solide nantissement.

— Est-ce bien sûr?...

— Vous avez entendu comme moi, hier, l'énonciation des titres.

— Hum!... Puis, il est tard, il devrait être ici depuis longtemps ce caissier... Vous lui avez donné rendez-vous pour huit heures?

— Oui mais il l'aura oublié. Il va venir, comme d'habitude à neuf heures. Attendons.

Neuf heures sonnèrent, puis le quart après. Tous les employés était à leur poste; mais de Causson, pas de nouvelles. M. Roché triomphait; Maheurtier commençait à avoir des craintes; il avoua que ce retard lui paraissait en effet singulier; et il envoya un de ses commis aux informations rue d'Enfer.

Le commis prit une voiture, et, une demi-heure après, rapporta ce que le lecteur sait déjà: Causson était sorti le matin, avant le jour, et sa femme et son enfant n'avait pas tardé à le suivre.

Alors plus d'incertitude: le vol était manifeste. M. Roché se souvint qu'il était un des plus forts actionnaires de la *Cause*, et se montra moins glorieux.

Maheurtier, au contraire, gardait le plus grand sang-froid; à peine avait-il laissé échapper un mouvement de surprise; il envisageait la situation et la jugeait avec sa lucidité d'esprit habituelle.

— Causson n'emporte rien, on presque rien, dit-il froidement. Du reste je prends tout sur moi...

— Comment! Vous vous reconnaissez responsable?

— Parfaitement. C'est mon devoir.

— Ah!... très-bien.

Et la figure de l'ancien commerçant s'éclaircit. Il félicita Maheurtier et lui serra vivement la main.

Le commissaire de police, qu'on s'était hâté d'envoyer chercher, arriva bientôt.

On crocheta la porte du bureau de Causson. Tout y était dans l'ordre accoutumé: les livres, à leur place, les deux caisses fermées.

— Pourquoi les fermer s'il en emportait le contenu? fit à mi-voix Maheurtier, qui s'efforçait de douter encore.

— Pour prolonger l'illusion et se donner le temp de fuir, répondit le commissaire.

Cependant il fallait s'assurer que tout ceci n'était pas une fausse alerte. Rien de plus facile, au moins pour la créance Vidal: il suffisait de contrôler sur les registres le billet dont M. Roché était porteur. C'est ce qu'on fit.

Maheurtier reconnut avec stupeur qu'à la place du nantissement superbe indiqué la veille par Causson, il n'existait pour prêt qu'un nantissement dérisoire. Il vit bien, tout à côté, les rassurantes énonciations accolées à un autre prêt et dont son caissier lui avait donné lecture. Mais qu'est-ce que cela signifiait? Comment Causson avait-il trouvé assez d'audace et de présence d'esprit pour lui donner ainsi le change?

S'était-il donc, lui Maheurtier, trompé à ce point sur cet homme? Il ent un instant d'anxiété. Mais il se rassura bientôt, car il comprit la vérité: ce n'était pas son audace qui avait sauvé Causson, c'était l'excès de son trouble. S'il avait indiqué un nantissement au lieu d'un autre, c'était, non par un machiavélisme longuement prémédité, mais par une erreur spontanée, due au seul égarement de son esprit!

On ajourna les autres vérifications, qui eussent pris trop de temps. On renonça même à éventrer les deux caisses, comme on était tenté de le faire, pour en constater le contenu, le commissaire de police ayant admis que les clefs de ces deux caisses pouvaient être saisies au domicile de Causson.

C'est à ce domicile qu'il importait de faire une perquisition. Il s'y rendirent tous trois en voiture, après l'accomplissement dans les bureaux de la rue Vivienne de toutes les précautions et formalités usitées en pareil cas.

Devant le Palais de Justice, le commissaire fit arrêt et descendit. Vingt minutes après, il revint muni de toutes les pièces nécessaires pour opérer une perquisition et une arrestation. Il était, en outre, accompagné de deux hommes, dont l'un, un greffier, compléta le chargement de la voiture tandis que l'autre, Moule, déjà connu à cette époque pour un des plus fins limiers de la police, se plaça à côté du cocher.

Arrivés rue d'Eufer, le commissaire se fit ouvrir par le concierge, l'appartement de Causson, et les perquisitions commencèrent immédiatement.

Dans la salle à manger d'abord. A la cheminée étaient appendu trois daguerréotypes: à droite et à gauche un portrait d'homme et de femme; entre les deux, au-dessus de la glace, un portrait d'enfant.

Moule, l'agent de police, s'empara de ces trois objets, et présentant l'un d'eux à Maheurtier:

— Est-ce là notre homme, demanda-t-il.

— Parfaitement, répondit Maheurtier après avoir examiné le portrait.

— C'est bien, cela nous servira, fit Moule, en glissant, avec l'autorisation du commissaire, les trois daguerréotypes dans sa poche.

La chambre à coucher était dans un complet désordre. On y fit quelques recherches, qui n'amenèrent aucun résultat, et on passa dans le cabinet de travail de Causson.

Cette pièce avait pour tout meuble un bureau dans un coin, un secrétaire dans l'autre.

Mais ce qui attira tout d'abord l'attention des visiteurs, ce fut, sur le parquet, près de la cheminée, une feuille de papier froissée, presque roulée en boule, et jetée là sans doute avec impatience et dépit, comme on fait d'une lettre désagréable ou d'un brouillon manqué.

Moule la ramassa et la remit au commissaire, qui lut ce qui suit:

« Monsieur Maheurtier,

» Je suis un lâche, un misérable. J'ai méconnu vos bontés, j'ai abusé de votre confiance. Je suis un voleur, un faussaire. Il a a près d'un an que je vous trompe. Je ne vous demande pas un pardon que je ne mérite pas. Mais je saurai me faire justice.

» Pourtant si on connaissait la vérité,... Ah! j'ai bien souffert, monsieur Maheurtier, j'ai bien souffert! Je n'ai pas vécu, depuis le jour où, pour la première fois, j'ai osé... Vous me disiez souvent, Causson, il faut vous soigner, vous pâlissez, vous vieillissez.

» Oh! oui, j'ai bien vieilli, allez! Tout-à-l'heure, je me regardais machinalement dans une glace... Sur les tempes, mes cheveux sont tout blancs, et je n'ai pas trente ans... Oh! je n'essaye pas de vous attendrir... Et cependant, monsieur, je vous assure qu'on devrait tenir compte à certaines personnes des épreuves qu'elles ont traversées... Ces places de caissier sont terribles, voyez-vous... elles ne sont pas assez rétribuées... Deux mille quatre cents, trois mille francs pour un homme qui manie toute la journée de l'or, des billets de banque, des valeurs considérables, ce n'est pas assez... Par le temps qui court avec trois mille francs, lorsqu'on a femme, enfants, on est bien souvent gêné... et alors quelles horribles tentations!...»

— Il a raison, dit Maheurtier qui, pendant cette lecture, avait donné des signes d'une vive émotion.

— Permettez, permettez, monsieur, s'écria M. Roché, les appointements ne font rien à l'affaire; ou est honnête ou on ne l'est pas. Et si tous les caissiers...

(A SUIVRE)